Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim **Vol-7 N° 2 Juin 2017**

Mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

En entrée de jeu, je voudrais faire une correction et présenter mes excuses.

En effet, lors de la dernière parution, j'ai remercié les membres du comité de suivi du projet Hydro Canyon Saint-Joachim et j'ai omis d'inscrire les noms de Madame Stéphanie Létourneau, inspectrice en bâtiment de la Municipalité et Monsieur Jean-François Guillot, aménagiste et directeur général adjoint de la MRC. À vous deux, mes excuses pour cet oubli et merci pour le travail accompli.

Cela dit, depuis le temps qu'on l'attendait, il semble que la température estivale soit de retour parmi nous. Malgré une arrivée tardive, cela ne nous a pas empêché de compléter tous les travaux printaniers.

Il est maintenant temps, pour nous, de penser aux différents travaux d'infrastructures qui prendront place chez nous en 2017. La majorité de ceux-ci devraient débuter vers la fin d'août ou le début de septembre. Nous sommes dans l'impossibilité, pour l'instant, de fournir les dates précises étant donné que la planification n'est toujours pas terminée mais, nous procéderons aux travaux suivants :

Réfection d'une partie du Trait-Carré Ouest, soit de la rue de l'Église jusqu'au ponceau, l'asphaltage de la rue du Moulin et finalement la construction du nouveau réservoir d'eau potable municipal sur la rue Fortin.

Pendant ce temps, nous continuerons l'étude de faisabilité de la réfection du Chemin du Cap Tourmente avec ajout d'une piste cyclable. Je tiens à mentionner que contrairement à ce qui est véhiculé, aucun des travaux ne sera entrepris cette année. Nous vous tiendrons au courant dès qu'une orientation finale sera prise dans ce dossier.

Un mot maintenant sur la centrale électrique Hydro-Canyon Saint-Joachim. Nous avons reçu jusqu'à présent la somme de 111 119$ pour quatre mois d'opération. Il est bon de noter que la production réelle est d'environ 110 % de ce qui avait été budgété. C'est vraiment de bon augure !

Je profite de l'occasion pour faire un rappel concernant les portes ouvertes de la mini centrale qui auront lieu le samedi 22 juillet 2017 à compter de 9h30. Réservez votre départ du stationnement de l'Hôtel de Ville le plus rapidement possible au bureau de la municipalité au 418 827-3755. À noter qu'il est impossible de vous rendre directement au site avec votre véhicule pour des raisons de sécurité.

Sur une note un peu plus négative cette fois, vous n'êtes pas sans savoir que depuis plusieurs années, nous avons investi passablement dans nos infrastructures de loisirs dans le but d'offrir à tous une plus grande variété d'activités et de profiter ainsi de nos installations. Plusieurs citoyennes et citoyens nous ont interpellés afin de nous faire part de ce qu'ils désiraient voir être offert chez nous.

Compte tenu de tout ceci, nous avons embauché une ressource à temps partiel et avons produit une programmation complète, répondant aux besoins de notre population. Vous étiez donc invités à vous inscrire et/ou à inscrire vos jeunes à celles-ci.

Malgré tous nos efforts, la réponse a été très faible. En effet, uniquement 12 personnes se sont inscrites.

- 2 pour l'Aqua Zumba, 2 aux jardins communautaires et 8 au tennis.

Je vous mentirais si je vous disais que nous sommes satisfaits de ce résultat après tous les efforts déployés pour nous permettre de vous offrir ce que vous demandiez. La faible participation nous amène à s'interroger et à remettre en question la tenue de certaines activités.

Avons-nous tout fait ça pour rien ?

Devons-nous comprendre qu'il n'est plus nécessaire de mettre les efforts et d'investir comme nous l'avons fait ? J'espère que non.

Une autre programmation sera élaborée pour la période automne / hiver et soyez assurés que ce sera la dernière si jamais nous n'obtenons pas plus de participation de votre part.

En terminant, permettez-moi, au nom du conseil municipal, de ma conjointe et de moi-même, de vous souhaiter une très belle période estivale. Profitez-en pour vous reposer et passer du bon temps en famille !

Marc Dubeau, maire

INVITATION

Journée portes ouvertes de la centrale Hydro-Canyon Saint-Joachim

22 Samedi Juillet 2017

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM | **LA SOCIÉTÉ HYDRO-CANYON** | **LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

ont le plaisir de convier la population
aux **visites guidées de la centrale Hydro-Canyon Saint-Joachim.**

OBSERVEZ LA PRISE D'EAU ET VISITEZ LA CENTRALE !

Venez découvrir un site exceptionnel et apprenez-en plus sur le fonctionnement d'une centrale hydroélectrique.

SOCIÉTÉ HYDRO-CANYON SAINT-JOACHIM

INSCRIPTION REQUISE
Par téléphone auprès de la Municipalité de Saint-Joachim au: 418-827-3755.

Prévoir des chaussures adéquates pour l'événement.
Aucun sac à dos ne sera autorisé lors de la visite.

Prenez-note des heures d'ouvertures suivantes

PISCINE

Dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
11 h à 18 h	FERMÉ	15 h à 18 h 30	15 h à 20 h	15 h à 20 h	15 h à 20 h	11 h à 18 h

HORAIRE ESTIVAL
PARC CAMILLE-CÔTÉ

TENNIS

Dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9 h à 22 h	9 h à 18 h	9 h à 22 h	9 h à 22 h	9 h à 22 h	9 h à 22 h	9 h à 22 h

Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville

Veuillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés les **23 juin et 30 juin 2017**.

En cas d'urgence, vous pourrez communiquer en tout temps avec le *Service des Travaux publics* au 418 827-5172.

Veuillez prendre note également que le bureau du *Service de l'urbanisme* sera fermé du **10 au 14 juillet** ainsi que du **7 au 18 août 2017**. Pendant ces trois semaines, vous pourrez tout de même déposer vos demandes de projets au secrétariat de la municipalité.

Le Conseil municipal

Des nouvelles de votre bibliothèque « La Plume d'oie »

par Marie-Claude Bourbeau

Horaire d'été :

Dimanche : 13 h à 16 h
Lundi : 18 h 30 à 20 h 30
Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

Pour la saison estivale, la bibliothèque sera fermée aux dates suivantes :

18 juin, 24 et 25 juin,
1er et 2 juillet, 22 juillet au 8 août.

N'oubliez pas de faire le plein de lecture avant les vacances !

Et pour les enfants du 5 juin au 5 septembre
Club de lecture

Inscription à la bibliothèque
dès le 23 mai

L'Écocentre

par Marie-Claude Bourbeau

Recycler et redonner une deuxième vie à des articles et objets dont vous n'avez plus de besoin en les détournant du site d'enfouissement. Quelle bonne idée!

Que ce soit de la peinture, des matériaux de construction, des textiles, du butane, des pneus, des branches, des matériaux granulaires, électroniques, informatiques et encore plus, venez porter le tout à l'écocentre sur les heures d'ouverture.

Votre écocentre est situé au garage municipal au 10 rue Industrielle. Il est accessible via la rue Ste-Marguerite ou par le boul. Ste-Anne (au feu de circulation voisin de la boutique Avalanche).

L'écocentre est un service pour les résidents de la ville de Beaupré et de Saint-Joachim. Enregistrement obligatoire.

Présentez une pièce d'identité avec photo
et une preuve de résidence.

HORAIRE D'ÉTÉ (1er avril au 15 novembre) :
- MERCREDI 15 H À 19 H
- SAMEDI 9 H À 17 H

Les trésors de Saint-Joachim

par Marie-Claude Bourbeau

Les élèves de notre communauté sont porteurs d'histoire et de mémoire à travers la fresque qu'ils ont réalisée au mois de novembre 2016. Après s'être fait raconter la légende bien connue des « trésors de Saint-Joachim », par Gabrielle et Pierre de La Grande Ferme, ils ont reproduits tous les éléments importants de ce récit à l'aide du dessin et de la peinture.

Voici ce que vous pouvez observer et admirer sur cette murale collective et identitaire, réalisée avec Sautozieux qui témoigne de NOTRE passé et NOUS représente encore bien aujourd'hui, élèves de Saint-Joachim.

-À l'avant plan, sur le majestueux fleuve St-Laurent, on peut apercevoir des éléments de la faune et de la flore de la région dont plusieurs espèces de poissons, des grands foins et bien entendu, de très belles oies blanches.

-Sur la droite, un bateau Anglais vogue devant les bâtiments de la magnifique Grande Ferme où on aperçoit sur la galerie, M. Samuel de Champlain.

-Au centre de la fresque, par une belle nuit d'hiver étoilée et « enlunée », se trouve NOTRE village de Saint-Joachim dans lequel nous voyons nos plus belles richesses toutes dorées…

-Notre école, la gare, le chemin de fer, le train, le bureau de poste, le moulin, l'église, la patinoire, des maisons et de très jolis habitants, dont un chasseur à l'orignal devant sa maison longue.

-Notre beau village est tout illuminé par une chaude lumière qui scintille comme l'or du trésor au pied du grand arbre, comme dans la légende des trésors de Saint-Joachim, comme dans notre imaginaire.

-En arrière-plan, le plus beau des paysages formé par les collines, la forêt et le Mont Ste-Anne semble endormi sous la veille d'une étoile filante spéciale, un clin d'œil à Mme Colette.

Les trésors de Saint-Joachim… c'est plus qu'une légende, c'est tout ce que nous sommes !

Bravo et merci à tous les élèves, les enseignants et la directrice de l'école, madame Morneau pour cette belle initiative. Merci aussi aux deux artistes de Sautozieux, Nathaly Lessard et Marie -Chantale Lachance.

Cette œuvre a été rendue possible grâce à l'école de La Pionnière, la Municipalité de Saint-Joachim et de nombreux commanditaires.

Si vous ne l'avez pas encore vue, faites un détour par l'école primaire pour y admirer ce travail de maître. Prenez le temps de bien l'observer, vous y trouverez de vrais trésors...

Programme de subvention RénoRégion (PRR) de la Société d'habitation du Québec

La société d'habitation du Québec a mis en place un programme afin d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenus faibles ou modestes à effectuer des rénovations visant à corriger des défectuosités majeures sur leur résidence.

Qui peut bénéficier du programme ?

Vous pouvez bénéficier du programme si :

1 - vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, ne dépasse pas 100 000 $ et présente des défectuosités majeures nécessitant des travaux de rénovation.

2 - Le bâtiment pour lequel vous demandez des subventions ne comporte pas plus de deux logements, incluant celui dans lequel vous résidez.

3 - Vous n'avez pas reçu de subventions du programme RénoVillage au cours des dix dernières années ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

En quoi consiste l'aide financière ?

Le programme RénoRégion prévoit une subvention versée uniquement quand les travaux sont terminés.

Cette subvention peut varier de 20% à 95% du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 $.

Le pourcentage auquel vous avez droit sera déterminé à partir des niveaux de revenu applicable (NRA) en fonction de la composition de votre ménage (voir tableau 1).

Composition du ménage	Niveau de revenu applicable
Couple ou 1 personne	26 500$
2-3 personnes sauf couple	32 500$
4-5 personnes	37 000$
6 personnes et plus	47 000$

De plus le taux d'aide (en %) que vous pourriez obtenir est calculé en fonction de l'écart entre vos revenus et le niveau de revenu applicable (NRA) qui correspond à votre situation familiale.

Quels sont les travaux admissibles?

Votre propriété doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000$ visant à corriger des défectuosités majeures liées aux éléments suivants :

- Murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin)
- Ouvertures (portes, fenêtres)
- Les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs)
- La toiture (revêtement de toiture, pontage)
- La structure (fondation et ossature du bâtiment)
- L'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique)
- La plomberie (tuyauterie, puits, installation septique défectueuse)
- Le chauffage (appareil et système de chauffage)
- L'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation)

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur possédant une licence de la Régie du bâtiment du Québec.

Ils doivent débuter après avoir été approuvés par la MRC de la Côte-de-Beaupré et être terminés dans les six mois suivant la date où ils sont été autorisés.

Pour demander cette aide financière ou pour information

Afin de déterminer votre admissibilité et le cas échéant, les documents à fournir pour constituer votre dossier, ou pour toute information complémentaire, merci de communiquer avec **Ann-Sophie Lachance** au bureau de la MRC de la Côte-de-Beaupré, au **418-824-3420 poste 242**.

Ann-Sophie Lachance

Une collaboration qui sème l'espoir !

Au cours de l'année scolaire qui s'achève, un projet porteur d'espoir a vu le jour. En effet, la classe de 5e année de l'école La Pionnière a collaboré avec l'équipe de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente pour sauvegarder le monarque, un papillon en péril.

On observe ce magnifique papillon migrateur durant l'été alors qu'il profite de la belle saison pour pondre ses œufs sous les feuilles de l'asclépiade dont la chenille se nourrira ensuite. Autrefois très abondante, la plante hôte du roi des papillons a disparu de certaines régions en raison de l'utilisation d'herbicides à grande échelle. Cette diminution a eu un impact important sur la population des monarques en Amérique du Nord qui a chuté de 90% depuis les 15 dernières années.

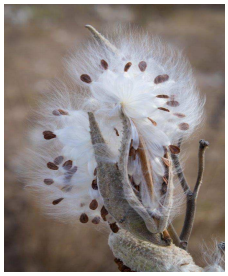

Stéphanie Tremblay, naturaliste d'Environnement et Changement climatique Canada, a raconté la triste histoire du monarque aux élèves de madame Line Lapierre. Pour aider à la survie du papillon, ces derniers sont venus en renfort! L'automne dernier, ils ont récolté des fruits d'asclépiade sur le territoire de la réserve, en compagnie de la naturaliste. Au printemps, 30 petites mains minutieuses se sont affairées à extraire les graines et à les trier pour les mettre en sachet qu'ils ont merveilleusement illustrés.

Vous désirez obtenir votre sachet et venir en aide au monarque? Participez à l'activité «***Sur les ailes d'un monarque***» offerte tous les jours du mois de juillet à la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente. Au cours de cette activité, vous découvrirez l'importance de ce papillon fascinant. Vous pourrez vous procurer gratuitement un des sachets de graines préparés par nos jeunes botanistes en herbe. Plantez l'asclépiade et créez un jardin pour papillons dans votre cour! Les quantités sont limitées: premier arrivé, premier servi!!

Élèves de la classe de 5e année de La Pionnière

texte : Chantal Lepire, Environnement et Changement climatique Canada
photos : Chantal Lepire et Line Lapierre

Des nouvelles de La Grande Ferme

par Gabrielle Leclerc

Nous tenons à souligner le départ à la retraite de monsieur Pierre Gaudin, directeur de La Grande Ferme. Historien, animateur, directeur, monsieur Gaudin travaille au sein de la corporation depuis 1980. Nous tenons à le remercier pour tout ce qu'il a apporté à notre organisme ces 37 dernières années. Des milliers d'élèves et de visiteurs gardent en tête les légendes et histoires qu'il leur a racontées à travers ses nombreux personnages plus inspirants les uns que les autres. Il a su contribuer de façon très significative à la mise en valeur et à la préservation du patrimoine historique et archéologique de Saint-Joachim et de la Côte-de-Beaupré. Pierre, les membres du personnel et du conseil d'administration te souhaitent de vivre la plus belle des histoires!

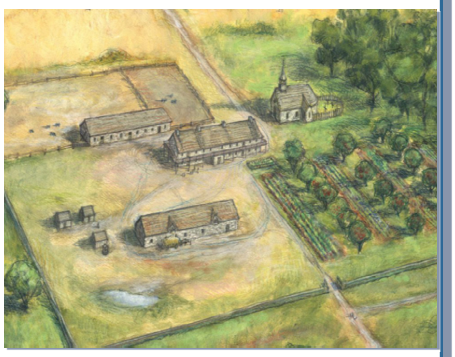

La Grande Ferme fête ses 350 ans!

Le 10 avril 1667, François de Laval engagea monsieur Pierre Saint-Denys pour construire une grande ferme dans le but de subvenir aux besoins alimentaires du Séminaire de Québec, qu'il vient de fonder. Ce qu'il ne savait pas, c'est que c'était le début d'une belle histoire qui dure depuis 350 ans! Soyons fiers de notre patrimoine.

Pour souligner l'événement, une bière a été spécialement brassée en collaboration avec la *Microbrasserie des Beaux-Prés*. La bière ***« 1667 – La Grande Ferme »*** est une délicieuse bière blonde au miel, brassée avec du houblon de la Côte-de-Beaupré, de l'orge, du blé et de l'avoine. Elle est disponible dans tous les points de vente habituels de la microbrasserie et spécialement pour les résidents de Saint-Joachim, elle sera en vente au *Dépanneur casse-croûte La Voûte.*

Activités à venir :

- 13 août de 10h à 16h La Grande Ferme, une histoire de famille
- Septembre à décembre : Vente de la tarte au sucre du 350e
- 21 septembre 17h30: Cocktail de financement annuel
- 7-8 et 9 octobre : Marché d'automne à La Grande Ferme
- 2 décembre 20h: Soirée contes et légendes

La Grande Ferme vous remercie pour votre support et votre participation à nos activités.

Au plaisir de vous voir cet été! ☺

Prix «Coup de cœur»

par Lawrence Cassista

Pour son 150e anniversaire, la maison de La Grande Ferme, classée bien patrimoniale, s'est refaite une beauté. Soucieux de conserver la valeur patrimoniale de la maison, tous les travaux de toiture, de fenestrations, d'enduits et de maçonneries ont été faits dans un désir d'assurer un extérieur le plus près de son origine et un intérieur conforme aux nouvelles normes en vigueur dans les bâtiments publics.

Ces travaux ont permis la mise en valeur d'éléments archéologiques et architecturaux. L'impact souhaité par le Centre d'initiation au patrimoine La Grande Ferme est que les visiteurs tant régionaux que touristiques, découvrent toute la richesse de ce site historique et archéologique et soient conscients de l'importance de conserver des éléments patrimoniaux de l'histoire collective de la Côte-de-Beaupré.

Pour toutes ces raisons la MRC Côte-de-Beaupré et Développement Côte-de-Beaupré ainsi que les membres du jury ont décerné le prix "Coup de Cœur" au centre d'initiation au patrimoine La Grande Ferme dans le cadre du Prix du patrimoine Région Chaudière-Appalache.

Sur la photo, le personnel de La Grande Ferme en compagnie de la Préfète de la MRC de la Côte-de-Beaupré Mme Parise Cormier et du Président de Développement Côte-de-Beaupré, M. Daniel Robitaille.

Coopérative Jeunesse de Services

Pour une 13e année sur la Côte-de-Beaupré, la Coopérative Jeunesse de Services est en recrutement. Une Coopérative Jeunesse de Services (CJS) est avant tout un projet éducatif qui donne la chance à une quinzaine de jeunes de 12 à 15 ans de s'unir pour bâtir leur propre entreprise de type coopératif. Souvent sans expérience de travail concrète, ils ont la chance de faire leurs premières armes sur le marché de l'emploi, en plus de participer à un projet grandement enrichissant.

Deux animatrices encadreront la CJS en formant, guidant et soutenant les coopérants durant la saison estivale. Les animatrices ont donc le devoir d'intervenir, de répondre aux questionnements des jeunes et de les aider dans les tâches les plus difficiles.

Au fil de l'été, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes en effectuant des contrats selon leurs capacités physiques tels du désherbage, du gardiennage d'animaux, des travaux de peinture, du lavage de vitres et de piscines, de l'entretien extérieur et plusieurs autres.

Les animatrices sont en période de recrutement ! Si vous désirez vous inscrire ou obtenir de l'information, vous pouvez communiquer avec :

Fanny Collin et Jade Bernier au : 418-827-8211 (à partir du 29 mai)

ou par courriel : cotedebeaupre@cjs.coop

Bonification du service de navette du Festival d'été (FEQ) 2017

Développement Côte-de-Beaupré, gestionnaire de ***PLUMobile***, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, est heureux d'annoncer la bonification du service de navette pour le Festival d'été de Québec (FEQ) 2017. La navette par autobus offerte par PLUMobile sera offerte durant les 11 jours du Festival.

« Face aux nombreuses demandes exprimées par les utilisateurs de la navette au cours des dernières années, il était devenu essentiel de bonifier les journées de service de la navette du Festival d'été de Québec. Plutôt que d'être uniquement offerte les vendredis, samedis et dimanches, la navette 2017 sera disponible du premier au dernier jour du FEQ » mentionne M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré (CLD), gestionnaire de PLUMobile.

Cette navette permettra aux résidents et touristes de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans de se rendre au Festival d'été de Québec à peu de frais, en toute sécurité et sans se soucier du stationnement. La navette sera offerte du jeudi 6 juillet au dimanche 16 juillet 2017. PLUMobile offrira un départ vers 18h et un retour à minuit. Le véhicule fera le trajet et les arrêts habituels de l'Express Desjardins ou du parcours de l'Île d'Orléans.

Pour le retour, l'embarquement se fera au coin des rues Saint-Joachim et Honoré-Mercier. Le coût sera de 5 $ par passage (10 $ aller-retour). Les laissez-passer mensuels (PLUMobile et métropolitain) seront aussi acceptés. Autre nouveauté pour cette année, un laissez-passer spécial permettra à son détenteur d'utiliser les navettes du Festival d'été de Québec de façon illimitée du 6 au 16 juillet. Ce laissez-passer sera vendu au coût de 50 $. Il sera possible de se le procurer aux bureaux de PLUMobile ou en procédant à l'achat par téléphone au moyen d'une carte de crédit.

Pour connaître l'horaire complet, les tarifs ou pour toute autre information, visitez www.plumobile.ca ou communiquez avec nous au 418 827-8484 ou 1 866 824-1433.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par Développement Côte-de-Beaupré. Les activités de PLUMobile sont soutenues financièrement par Desjardins, la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités, la Communauté métropolitaine de Québec, le Fonds de développement des territoires de la MRC de l'Île d'Orléans, le gouvernement du Québec, le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et le Fonds vert.

Nouvelles heures d'ouverture du comptoir de la Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré

Veuillez prendre note qu'à partir du 19 juin prochain, le comptoir Saint-Joachim de la Caisse Desjardins ouvrira que les ***mardis et mercredis de 9h30 à 13h00*** seulement.

Le mois de juin marque la fin des activités pour goûter sur un autre rythme les joies de l'été.

Depuis septembre, beaucoup de personnes ont soutenu la vie communautaire par leur engagement. Des temps de rencontre ont été vécus lors des messes parents-enfants, les célébrations de Noël, la retraite paroissiale durant le Carême, les Jours Saints et la belle fête de Pâques, l'accueil des jeunes qui ont vécu leur premier Pardon (en mars), leur première Communion (avril) et leur Confirmation (mai), la fête de la Fidélité, les baptêmes et mariages à l'occasion, sans oublier les célébrations des funérailles des parents et amis.

Merci à ceux et celles qui se soucient de la vie de la communauté par leurs nombreuses heures de bénévolat. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Compagnie de cimetières

Dans le feuillet paroissial du 19 novembre 2014, nous vous avions informé de la création d'une compagnie de cimetières par laquelle nos lieux sacrés de l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré seront administrés. Nos cimetières doivent demeurer des lieux de commémoration et un bien patrimonial. Souvenons-nous qu'au cours des dernières années, le domaine funéraire a connu une évolution des différents modes de disposition des corps après le décès et l'adaptation des rites funéraires aux volontés de la population.

Les défis actuels des Fabriques sont de **continuer à promouvoir les inhumations en terre consacrée**, de concilier une saine gestion de leurs cimetières et de rencontrer les besoins des paroissiens et paroissiennes tout en tenant compte de l'entreprise privée qui cherche, de plus en plus, à offrir l'ensemble des services liés au deuil et aux inhumations.

La sauvegarde, la conservation et la restauration de nos cimetières nous tiennent à cœur. Nous avons le devoir d'assurer l'avenir de nos cimetières. Nous voulons réaliser des projets qui feront la fierté des gens de chaque paroisse car, l'entretien de nos cimetières ne se limite pas à couper le gazon. Il comprend un grand nombre d'activités : l'entretien des voies de circulation, les clôtures, l'aménagement paysager, l'équipement, la machinerie, les assurances, l'ajout de terre pour le nivellement des terrains, le drainage, l'entretien des charniers, etc…

Notre compagnie de cimetières, sans but lucratif, a pour but d'améliorer leur santé financière en assurant une meilleure gestion des coûts, d'augmenter les revenus et d'accroître la qualité des services car les administrateurs des cimetières devront, tôt ou tard, surmonter des difficultés financières qui pourraient affecter la durée et l'entretien de nos cimetières.

En 2014, un comité avait été formé de six (6) délégués des assemblées de Fabrique afin de structurer cette compagnie. Depuis plusieurs mois, des bénévoles et des secrétaires de paroisses ont travaillé à mettre à jour des informations pertinentes pour les lots, carrés d'enfouissement, columbariums et une chapelle funéraire. Nous devons les féliciter pour le travail déjà accompli.

C'est un défi de taille que d'administrer dix (10) cimetières, cinq (5) columbariums et une (1) chapelle funéraire. Nous devons nous donner des règles de gouvernance, des règlements de fonctionnement, des règlements internes, etc…

Le 27 mars 2017, nous avons reçu les lettres patentes du Registraire des Entreprises en vertu de la Loi sur les compagnies de cimetières catholiques romains. Elle portera le nom de :

Compagnie de cimetières de la Côte des Beaux-Prés

Nous vous redonnerons d'autres détails à l'automne 2017. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le presbytère de Beaupré au **418 827-2885.**

Lucien Vézina, président de la Fabrique de Château-Richer
Anne Fortin, présidente de la Fabrique de Ste-Anne-de-Beaupré
Claudine Paré, présidente de la Fabrique de Beaupré
Jean-Marc Thomassin, président de la Fabrique de St-Joachim
Clément l'Heureux, président de la Fabrique de St-Ferréol
Denis Giguère, président de la Fabrique de St-Tite

UNE PAROISSE VIVANTE grâce à vous… CAPITATION

Nous vous invitons à donner à la campagne de la capitation. Nous remercions ceux et celles qui ont déjà donné. Le montant suggéré est de **70,00$** par personne adulte.

Paroisse St-Joachim,
165 rue de l'Église,
St-Joachim, Qc G0A 3X0
(418) 827-4020

Suite à la page 11

L'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Nous commencerons le **cheminement en catéchèse au début septembre**. Venez nous rencontrer ou téléphonez à Mme Sylvie Champagne pour inscrire votre enfant (418-827-3781).

HORAIRE DES MESSES POUR L'ÉTÉ

Jusqu'au 11 septembre, la messe du dimanche a lieu à 10h45. Durant cette période, la messe en semaine (mardi après-midi) est annulée.

À partir du 17 septembre, l'heure de la messe du dimanche va changer. Nous vous invitons à consulter le feuillet paroissial pour en savoir plus.

Bel été et bonnes vacances à tous!

Vos prêtres Jacques, Jean-Claude et Joseph
418-827-2885

Sylvie Champagne, intervenante en pastorale
418-827-3781

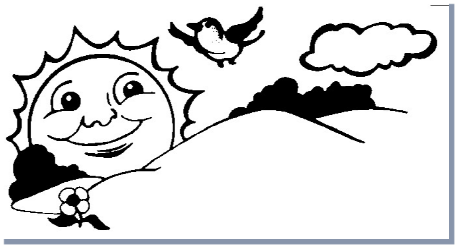

Brunch des bénévoles 2017 (6e édition)

par Mario Godbout

Pourquoi la tenue d'une telle activité?

Que deviendrait une communauté comme la nôtre sans l'apport d'une centaine de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre au service de leurs concitoyens à chaque année?

Après réflexion, vous en viendriez sûrement à la conclusion que notre communauté en souffrirait sur les plans financier, social et humain. De fait, le bénévolat facilite la qualité de vie en permettant d'offrir des services qu'autrement on ne pourrait se payer. Également, le bénévolat améliore le sentiment d'appartenance et de responsabilité sociale et permet la construction de liens sociaux. Enfin, le bénévolat facilite le développement du capital humain en permettant aux individus de mieux s'intégrer et de se développer personnellement et professionnellement.

Conscient de l'apport essentiel des bénévoles au mieux-être des citoyens, le conseil municipal organise à chaque année un brunch pour remercier ces centaines de personnes qui, rappelons-le, consacrent gratuitement une partie de leur temps libre au service de la communauté.

Brunch des bénévoles 2017– reconduction de la formule de 2016

Suite à des commentaires positifs, nous voulons pour cette 6e édition, reprendre la programmation de l'an dernier. L'activité se déroulera en deux temps au cours du lundi le 9 octobre (lundi de l'Action de Grâce) :

8h30 – 10h30 Déjeuner et nomination du bénévole de l'année
11h00 – 12h00 Prestations de l'Ensemble vocal Arc-en-Sons

Le déjeuner débutera à 8h30 au lieu de 9h00 et permettra aux citoyens(nes) d'échanger entre eux et avec les bénévoles présents. Comme par les années passées, des prix de présence seront remis aux bénévoles présents et, en fin de cette première partie, on procédera à la nomination du/de la bénévole de l'année 2017.

Pour terminer cet hommage à nos bénévoles, quoi de mieux que d'assister à la prestation de l'*Ensemble vocal Arc-en-Sons*.

Le Conseil municipal invite tous les citoyens(nes) de Saint-Joachim à participer NOMBREUX à cet hommage aux BÉNÉVOLES. Sachez que la reconnaissance est en quelque sorte un catalyseur des plus important de la motivation. Si nous voulons que nos bénévoles poursuivent leurs actions chez nous, pour nous, prenons quelques minutes de notre temps et venons leur dire MERCI.

Mario Godbout, conseiller municipal

Tournoi de golf du Festival de l'Oie des Neiges

par Lucie Racine et Alain Pépin

Le tournoi de golf annuel du Festival de l'Oie des Neiges s'est déroulé le 27 mai dernier au terrain de golf le St-Ferréol. Une centaine de personnes ont pris part à cette activité de financement qui a permis d'amasser plus de 3 000 $.

Quatuor d'honneur 2017

Le quatuor d'honneur 2017 était formé du président de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré, M. Mario Simard, du co-propriétaire du Restaurant Le Montagnais M. Claude Ménard, de Mme Christine Boies, co-propriétaire du Centre de Rénovation Raymond Boie Inc et du maire de la Municipalité de Saint-Joachim, M. Marc Dubeau.

Les membres du quatuor d'honneur sont accompagnés sur cette photo de M. Francis-Olivier Ménard.

Nos gagnants

Gagnants - Plus « long drive »

Mme Nadine Gingras a remporté le concours du plus « long drive » chez les femmes.

Pareil honneur est revenu à M. Jean-Philippe Côté, chez les hommes.

L'équipe gagnante

Jean-Philippe Côté
Philippe Dubeau
François Boivin
Daniel Charest

Merci au quatuor d'honneur et aux nombreux commanditaires pour votre implication et soutien à cet événement.

Merci à tous les golfeurs pour votre participation ainsi qu'aux bénévoles pour votre habituelle collaboration.